



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2014

Ouverture de la séance: à 19h48 à la buvette du stand de tir de Oulens s/ Echallens.

Nombre de membres présents: 16.

Membres excusés: Stéphane BINGGELI, Claude PIDOUX, Philippe ROULIN, Georges CLAVEL, Frédéric MERMOUD et Edouard EWEN.

C'est notre président Sylvain BIGLER qui dirige cette assemblée. Il nous fait savoir que selon l'article 13 des statuts de la société, l'assemblée générale est valablement constituée et peut donc délibérer.

L'assemblée générale se tiendra selon l'ordre du jour suivant:

1. Nouveaux membres / démissions
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du dernier procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Rapport du président
6. Élections statutaires
7. Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service
8. Communications du comité
9. Divers et propositions individuelles
10. Classement du tir d'ouverture



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2014

Point 1 Nouveaux membres / démissions

1.1 Nouveaux membres

Edouard EWEN, bien que malheureusement absent ce soir, rejoint la société par acclamations.

1.2 Démissions

Pas de démissions cette année.

Point 2 Nomination des scrutateurs

Si le bulletin secret est demandé pour un vote, des scrutateurs seront désignés. Dans ce cas, Patrick HEYSÉ, notre caissier, officiera comme chef de bureau.

Point 3 Approbation du dernier procès-verbal

Notre secrétaire, Sylvain CONSTANTIN, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 avril 2013. La parole n'est pas demandée et ce procès-verbal est accepté par acclamation tel que présenté.

Point 4 Approbation des comptes

Notre caissier, Patrick HEYSÉ, nous présente les comptes de l'exercice 2013.

Notre société présente un solde positif de 4535.35 CHF avec une fortune au 31 décembre 2013 de 40'289.95 CHF.

Notre caissier nous précise que nous pourrions être imposés si notre revenu dépasse les 12'500 francs sans les cotisations ou si notre fortune dépasse 50'000 francs.

Pierre HIRSCHI s'inquiète des locations de la buvette non payées. Sylvain BIGLER annonce que dorénavant, le paiement de la location s'effectuera à l'avance.

Véronique MOULLET nous donne lecture du rapport de la commission de gestion. Elle félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes et invite ensuite les membres à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée décharge les organes responsables par acclamations et le président remercie le caissier et les vérificateurs.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2014

Point 5 Rapport d'activités

5.1 Rapport du président

La participation aux tirs obligatoires et tirs en campagne pour l'année 2013 se décompte comme suit: 74 programmes obligatoires et 29 tirs en campagne. Merci aux participants pour leur travail lors des journées de tir.

Une horloge a été gagnée cette année pour le classement de notre section au tir en campagne. Notre société c'est également illustrée au tir cantonal vaudois où la septième place au concours société nous rapporte une channe. Félicitation à tous les participants.

5.2 Assemblées et séance de comité

Les membres du comité ont participé aux traditionnelles assemblées concernant la société de tir et se sont réunis à plusieurs reprises pour organiser la saison de tir à venir.

Point 6 Élections statutaires

6.1 Élection du comité

Cette année, le comité n'est pas soumis à élection.

Le comité de la société se présente comme suit pour la saison 2014-2015:

Président: Sylvain BIGLER
Vice-président: Stéphane BINGGELI
Caissier: Patrick HEYSÉ
Secrétaire: Sylvain CONSTANTIN
Chef des tirs: Blaise GONIN

6.2 Élection de la commission de gestion

La commission de gestion se compose comme suit pour la saison 2014-2015:

Premier vérificateur: Véronique MOULLET
Deuxième vérificateur: Georges CLAVEL
Suppléant: Andy MATHYS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2014

Point 7 Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Le programme du tir obligatoire reste inchangé. Un minimum de 42 points avec un maximum de 3 zéros est toujours demandé pour le réussir.

Les classes d'âge sont définies comme suit:

Actifs: de 1969 à 1993

Vétérans: de 1945 à 1954

Seniors vétérans: jusqu'à 1944

Juniors: de 1994 à 1997

Adolescents: de 1998 à 2004

Sont astreints, les militaires qui ont accompli leur école de recrues en 2013, et jusqu'à la classe d'âge 1980. Ainsi que les classes d'âges 1981 à 1984 pour autant que les jours de service obligatoires soient accomplis.

Les prestations de la Confédération restent inchangées: 160.- CHF de base, 18.- CHF pour un tir obligatoire effectué par un militaire astreint et 8.- CHF pour un tir en campagne.

Notre président nous rappelle que les munitions lors de répétition sont à la charge du tireur.

Point 8 Communications du comité

8.1 Journée d'entretien

La journée d'entretien s'est déroulée le 29 mars dernier. Merci à tous les participants.

Il reste quelques travaux à réaliser et ces activités seront organisées prochainement lors d'une deuxième journée d'entretien.

8.2 Communications du chef des tirs

Blaise GONIN nous fait part des changements concernant les concours internes:

- Le premier prix du tir d'ouverture, a savoir le mousqueton, a été remplacé car il faudrait un permis d'acquisition pour pouvoir le garder une année.
- La passe à genou du programme training a été remplacée par la passe "Grassy", valable uniquement si elle est tirée pendant les mois de août et septembre.
- Les règlements ont été modifiés quand à la dotation. Les prix distribués ne seront pas forcément des gobelets ou des objets en étain.

Les informations concernant les différents tirs auxquels nous pourrions participer seront affichées en temps utile au stand. Le tir cantonal à Bâle, qui se déroule fin août – début septembre, pourrait être une destination pour cette année.

Notre chef des tirs nous informe que le tir fédéral en 2015 se déroulera en valais à Rarogne. Il nous rappelle également que les sacs et sacoches ne doivent pas se trouver dans le stand.

8.3 Assainissement des butes

Plusieurs offres ont été demandées à divers fournisseurs. Il faut compter environ 30'000 francs pour cinq cibles. Patrick HEYSÉ nous informe que l'étude pour l'assainissement pourrait éventuellement commencer cette année, mais il n'y a pas d'urgence car le délai est pour fin 2020.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2014

Point 9 Divers et propositions individuelles

Selon l'article 16 des statuts de la société, aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais. Sylvain BIGLER donne néanmoins la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions. La parole n'est pas demandée.

Point 10 Classement du tir d'ouverture

La parole est donnée à notre chef des tirs pour la proclamation des résultats du tir d'ouverture. Pierre-Alain BIGLER, avec un total de 422 points repart avec un magnum.

Notre président remercie les membres présents pour leur participation ainsi que Rénald VULLIAMY pour la préparation du repas. Il remercie également Jean-Marc et Andy MATHYS pour la logistique. Ces derniers sont chaleureusement acclamés.

Notre président clôt l'assemblée à 20h30.

Le secrétaire

Sylvain CONSTANTIN

Le président

Sylvain BIGLER